

AVIS PUBLIC

À TOUTE PERSONNE INTÉRESSÉE

DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE
Conformément au règlement numéro 0667-2016

Prenez avis que le 17 février 2025, à compter de 19 heures, dans la salle des délibérations du conseil, à l'hôtel de ville, située au 87, rue Principale à Granby, se tiendra une séance du conseil municipal de la Ville de Granby et au cours de laquelle toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement aux demandes de dérogation mineure suivantes :

1.	<i>Nom du propriétaire :</i>	MANUEL MASSE
(2024-80212)	<i>Numéro de cadastre :</i>	1 400 631 CQ
	<i>Adresse civique :</i>	434-440, rue Saint-Vincent
	<i>Nature et effets de la demande :</i>	<p>La demande de dérogation mineure vise à autoriser deux bâtiments principaux à une distance d'au moins 0,31 mètre d'une allée de circulation, considérant qu'en vertu des dispositions du Règlement numéro 0663-2016 de zonage, la distance minimale entre un bâtiment principal et une allée de circulation conduisant à une aire de stationnement desservant un autre bâtiment est de 3 mètres.</p> <p>Le tout en référence au plan projet d'implantation préparé par M. Jocelyn Bienvenue, arpenteur-géomètre, en date du 12 août 2024, sous le numéro 4299 de ses minutes et sous le numéro de dossier 2306115.</p>
2.	<i>Nom des propriétaires :</i>	GILLES PELLETIER et MARIE-JOSEE HAMEL
(2025-80003)	<i>Numéro de cadastre :</i>	1 401 258 CQ
	<i>Adresse civique :</i>	848, rue Denison Ouest
	<i>Nature et effets de la demande :</i>	<p>La demande de dérogation mineure vise à autoriser une serre à une distance d'au moins 7,77 mètres de la ligne de lot arrière, considérant qu'en vertu des dispositions du Règlement numéro 0663-2016 de zonage, la distance entre une serre et la ligne de lot arrière est établie à un minimum de 10 mètres.</p> <p>Le tout en référence au plan accompagnant un certificat de localisation préparé par M. Gilbert Grondin, arpenteur-géomètre, en date du 10 décembre 2024, sous le numéro 26812 de ses minutes et sous le numéro de dossier AGBY-248358.</p>
3.	<i>Nom des propriétaires :</i>	YANNICK PEPIN, JOEY SAUVE, FREDERICK UMSTADT et AUDREY VERHAFF
(2025-80009)	<i>Numéro de cadastre :</i>	1 009 844 CQ
	<i>Adresses civiques :</i>	86 et 88, rue Villeneuve
	<i>Nature et effets de la demande :</i>	<p>La demande de dérogation mineure vise à autoriser une largeur d'allée d'accès d'au moins 3,17 mètres, considérant qu'en vertu des dispositions du Règlement numéro 0663-2016 de zonage, la norme minimale est établie à une largeur minimum de 3,5 mètres pour les allées d'accès menant à un stationnement de 10 cases et moins.</p> <p>Le tout en référence au plan projet d'implantation préparé par M. Gilbert Grondin, arpenteur-géomètre, en date du 9 décembre 2024, sous le numéro 26 809 de ses minutes et sous le numéro de dossier AGBY-248339.</p>

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec les Services juridiques au 450 776-8277 pendant les heures régulières d'ouverture de nos bureaux.

Donné à Granby, ce 31 janvier 2025.

La greffière adjointe,

M^e Joannie Meunier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, greffière adjointe de la Ville de Granby, certifie, ce 31 janvier 2025, sous mon serment d'office avoir publié le présent avis sur le site Internet de la Ville (<https://granby.ca>) et l'avoir affiché au bureau de la municipalité, le 31 janvier 2025.

La greffière adjointe,

M^e Joannie Meunier